

fabrication de canons et de cartouches, au lieu de lessiveuses et de radios par exemple, l'intérêt du public n'en sera que mieux servi dans les conditions actuelles.

Le premier objet énuméré, c'est-à-dire la tentative de contrebalancer l'inflation, donne évidemment lieu à beaucoup de controverse; il est, cependant, d'un grand intérêt du fait qu'il atteint le pays tout entier. Si les honorables sénateurs me le permettent, j'aborderai, quelques instants durant, la question de la hausse des prix, la cause de cette tendance générale, ainsi que les moyens de l'enrayer.

Ce que nous nommons "inflation", bien qu'il s'agisse en réalité d'une hausse des prix, consiste en une augmentation de la valeur d'objets divers du point de vue monétaire. Il est regrettable que nous constatons tous trop bien l'effet de cette hausse sur le coût de la vie. Pour les petits salariés, elle a été et continue d'être rien moins qu'un désastre national. On admet généralement que les répercussions qu'elle exerce sur toutes les classes de la société sont peu souhaitables. Les hommes d'État qui représentent les divers partis politiques admettront, je crois, que dans l'intérêt du commerce, de tous ceux dont le revenu est immuable, ainsi que des ménagères et des chefs de famille du Canada, il n'est pas souhaitable que les prix des denrées atteignent des chiffres astronomiques.

La question des prix comprend deux éléments. Premièrement, la valeur de la marchandise vendue, et deuxièmement, la valeur de l'argent qui sert à l'acheter. Beaucoup de personnes ne saisissent pas ce rapprochement, bien qu'elles reconnaissent une relation entre la valeur de la marchandise et son prix. Lorsque la valeur de la marchandise augmente à la suite d'un accroissement de la demande ou d'un fléchissement de l'offre, on assiste à un relèvement des prix. Si, par ailleurs, la puissance d'achat de l'argent diminue par suite d'une hausse du montant offert pour les achats, il s'ensuit également une hausse des prix. Par contre, si l'offre de marchandises dépasse la demande, ou si la réserve d'argent est inférieure à l'offre de marchandises, les prix s'effondrent.

Les honorables sénateurs noteront, je le répète, que deux éléments servent à établir les prix: la marchandise mise en vente et l'argent offert pour cette marchandise, non pas nécessairement l'argent affecté à l'achat mais l'argent offert ou prêt à être offert et qui, par le jeu de la concurrence, influe nécessairement sur les prix.

L'un des plus précieux documents que puissent se procurer les sénateurs est le rapport de la Commission royale d'enquête sur les prix, qu'on appelle aussi le rapport Curtis et qui a été publié à Ottawa le 18 mars 1949.

Je fais observer à mes collègues que le document vaut la peine d'être étudié. Qu'on me permette d'en citer les passages que voici. Ils sont pris au sommaire du deuxième tome, intitulé: *Le problème économique de la hausse des prix*.

Le présent rapport décrit l'augmentation générale des prix, qu'on appelle habituellement "l'inflation des prix" ou tout simplement "l'inflation". Comment l'inflation survient-elle? En résumé, elle indique que les dépenses sont plus élevées que les biens et les services disponibles ou, pour employer une expression courante, qui rend bien l'idée, qu'il y a "trop d'argent pour trop peu de marchandises".

L'expression est heureuse: "Trop d'argent pour trop peu de marchandises."

Le rapport continue:

Une fois que l'embauchage a atteint son maximum, le fait de chercher à augmenter les achats dans une proportion plus forte que l'accroissement du rendement moyen de chaque ouvrier entraînera probablement une hausse du niveau général des prix... Lorsque les industriels affectent des capitaux à l'obtention de biens de production, les ouvriers en bénéficient, de même que les commerçants qui fournissent les matériaux ou travaillent à l'entreprise. Par conséquent, à moins que des mesures compensatrices n'entrent en jeu ou que d'autres facteurs ne viennent contrebalancer cet état de choses, la chasse aux marchandises commence... La concurrence qui s'ensuit dans le domaine des prix et des salaires augmente le revenu et porte les gens à dépenser davantage. Les prix ont donc tendance à monter.

Le seul moyen d'enrayer la hausse des prix, c'est de faire en sorte que la demande ne dépasse pas l'offre. Tout autre moyen, si différent puisse-t-il paraître, ne réussira que s'il parvient, d'une façon ou d'une autre, à accroître les approvisionnements ou à restreindre le rythme des achats.

Le rapport poursuit en soulignant certaines des mesures auxquelles les gouvernements peuvent recourir pour annuler une telle tendance.

Le Gouvernement peut recourir aux moyens suivants en vue de réduire le volume des dépenses:

1. Accroître les impôts; les contribuables auront, par conséquent, moins d'argent à dépenser.

Nous nous souvenons tous des effets qu'a produits la hausse des impôts au cours du dernier conflit. D'après les explications que nous avait fournies le ministre des Finances de l'époque, l'un des moyens d'empêcher la hausse des prix consistait à enlever aux acheteurs éventuels les fonds, ou au moins une partie des fonds, dont ils avaient besoin pour acheter les marchandises.

2. Prendre des mesures en vue de décourager les emprunteurs et ceux qui cherchent à obtenir des capitaux, par exemple, en en augmentant le taux d'intérêt ou en faisant indirectement pression sur les banques, afin qu'elles diminuent les prêts.

3. Encourager les gens à économiser et à remettre certains achats à plus tard; par exemple, le Gouvernement émet des obligations et retarde ses propres dépenses en immobilisations.

4. Réglementer les prix et les approvisionnements et interdire ainsi de dépenser autant qu'on ne le ferait autrement.